

MÉTÉO DES PRÉS (10)

Prendre les bonnes décisions

Tout agriculteur touché par un manque de fourrage doit évaluer sa situation et agir rapidement, soit pour diminuer les besoins de ses animaux soit pour augmenter l'offre en fourrage. Différentes pistes seront étudiées dans cette chronique.

Canicule et sécheresse sévissent un peu partout, en particulier dans le Jura vaudois, où la croissance de l'herbe est presque à l'arrêt. Comme le montrent les graphiques, l'année passée, la pousse s'échelonnait avec l'altitude au printemps et se maintenait à un bon niveau durant tout l'été. Cette année, la croissance de l'herbe a atteint son maximum durant la première moitié de mai, simultanément entre 400 et 900 m d'altitude. Elle n'a cessé de diminuer par la suite et bon nombre d'herbages sont bruns-jaunes aujourd'hui. Dans ces conditions, qui rappellent l'année 2003, un bilan de la ressource fourragère s'impose.

Évaluer les besoins

L'or vert ayant quasiment disparu des pâturages, l'affouragement à crèche a progressivement remplacé la pâture au détriment des stocks de fourrages hivernaux. Faut-il dès lors envisager l'achat de fourrage ou la vente d'ani-

maux? Pour répondre à cette question, une estimation des besoins du cheptel et de la disponibilité du fourrage est indispensable.

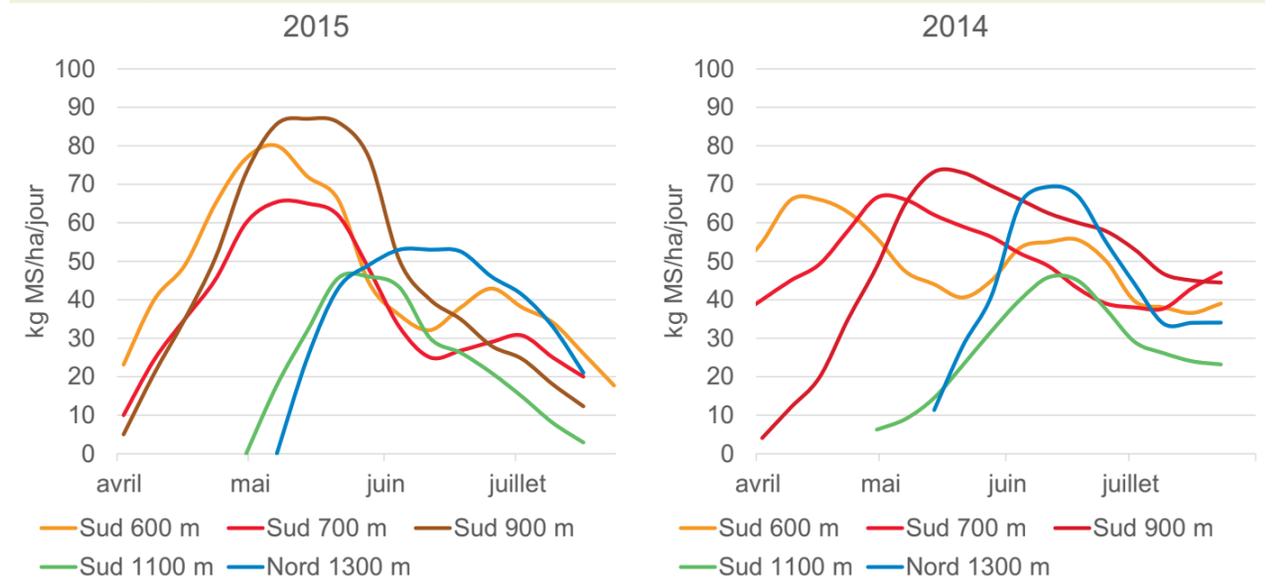
Par exemple, avec un troupeau de 50 UGB à 8000 kg de lait (32 vaches traitées, 6 taries, 16 génisses < 2 ans et 18 veaux < 1 an), les besoins journaliers s'élèvent à 875 kg MS, soit 140 t MS pour les 160 jours d'affouragement hivernal.

Si la ration est composée de 1/3 de maïs, 1/3 de foin et 1/3 d'ensilage d'herbe, ce ne sont pas moins de 240 m³ de maïs, 520 m³ de foin et 240 m³ de silo d'herbe qui seront nécessaires pour couvrir les besoins hivernaux.

En zone de fromagerie, avec 10 kg MF de betterave ou de pomme de terre par vache et par jour, 100 m³ de pommes de terre ou betteraves et 1400 m³ de foin regain seront nécessaires. A noter que dès la mi-été et jusqu'à la fin de la période de végétation, la croissance de l'herbe devrait encore fournir 20 à 35 dt MS/ha.

Agir rapidement

Lorsqu'un manque est constaté, différentes options se présentent. A court terme, l'élimination d'animaux superflus (vaches non portantes, à faible potentiel laitier, à culures ou tarie à l'engrais) est une mesure efficace. Les vaches de réformes sont actuellement recherchées, n'attendant pas la descente des alpages!

Croissance journalière de l'herbe dans le Jura vaudois

Avec le cheptel restant, il est conseillé de pratiquer l'affouragement en vert (pâture/herbe à crèche) de toutes les surfaces possibles, plutôt que de conserver des fourrages avec des pertes. La distribution du maïs en vert ne doit pas être effectuée avant la maturité laiteuse, sous risque de problèmes d'acidose.

Le semis de dérobée est également une bonne option comportant peu de risque pour l'agriculteur, si ce n'est le coût de sa mise en place. Afin d'en tirer le meilleur potentiel sur une période la plus longue possible, il est conseillé d'échelonnner les dates de semis.

En zone plutôt sèche, les mélanges non hivernants 101 (avoine-pois-poisette) et 106 (ray-grass Westerwold, trèfle de Perse et d'Alexandrie) sont recommandés alors que pour les variantes hivernantes, les mélanges 155 (ray-grass Westerwold et d'Italie, luzerne, trèfle incarnat) et 210 (ray-grass Westerwold et d'Italie, trèfle violet et d'Alexandrie) sont à privilégier.

Les mélanges de céréales préparés à l'aide de semences fermières ou de reste de sacs de semences tels que blé, triti-

cale et pois en incorporant de la vesce pure peut donner de bons résultats en conditions sèches tout en réduisant le coût de mise en place.

Pailles de pois et de blé

Actuellement, les pailles de pois et de blé peuvent être récoltées dans d'excellentes conditions et peuvent être destinées aux génisses et aux taries, moyennant une complémentarité adéquate.

Les meilleurs fourrages sont réservés aux vaches laitières en phase de démarrage/production, ainsi qu'aux génisses d'élevage jusqu'à 10 mois.

Enfin, l'achat de fourrages alternatifs peut être envisagé. Les pommes de terre, les drèches de brasserie et les pulpes de betteraves sont d'excellents compléments dans la ration, qui peuvent être affouragées dès maintenant en complément au foin et à la pâture.

Elles ont également un coût d'opportunité intéressant par rapport à l'achat de foin ou de luzerne dont la qualité peut s'avérer très variable.

ÉRIC MOSIMANN, AGROSCOPE, DIDIER PÉGUIRON, PROCONSEIL, ET PASCAL RUFER, PROCONSEIL

AFFOURAGEMENT

L'esparcette améliore la teneur en acides gras insaturés dans la graisse du lait

Les études menées à Agroscope sur des légumineuses contenant des tanins montrent qu'il est possible d'augmenter la teneur en acides gras insaturés dans la graisse du lait par le biais de l'affouragement.



Le Lotus corniculé contient, à l'instar de l'esparcette et d'autres légumineuses fourragères, des substances bioactives utiles pour le lait.

des gras contenus dans la graisse du lait sont par conséquent principalement des acides gras saturés. C'est la raison pour laquelle on s'efforce depuis des années d'augmenter la teneur en acides gras insaturés à chaîne longue dans la graisse du lait par le biais de l'affouragement.

La distribution de légumineuses contenant des tanins pourrait être une possibilité. Les tanins peuvent se lier aux nutriments dans la panse du ruminant, les protégeant ainsi contre le processus de dégradation dans la panse. Il existe en outre des indices selon lesquels les tanins peuvent influencer l'activité des microorganismes de la panse.

Impacts positifs sur le lait et le fromage

Au cours d'un essai d'affouragement, des vaches laitières ont reçu durant le premier tiers de leur lactation un mélange de céréales et un con-

centré protéique en plus de la ration de base constituée de foin et d'ensilage de maïs. Pour augmenter la teneur en acide linoléique polyinsaturé dans la ration, elles ont en outre reçu environ 1 kilo de graines de lin par jour.

Les différences au niveau de la teneur en tanins de la ration ont été obtenues en distribuant à chaque vache 3,5 kilos de granulés par jour, soit de luzerne, soit d'esparcette, soit de lotier. L'esparcette ayant une teneur plus élevée en tanins que le lotier, les vaches de ce groupe ont ingéré davantage de tanins. L'ingestion des autres nutriments était cependant la même dans les trois groupes.

Avec la même quantité de lait par jour et la même teneur en graisse du lait, la teneur en acide linoléique dans le lait des vaches ayant reçu des granulés d'esparcette était 16% plus élevée que chez les vaches ayant reçu des granulés de luzerne ou de lotier.

Dans un autre essai au cours duquel le lait avait été transformé en fromage, on a pu en outre observer une augmentation d'acide linoléique dans le profil des acides gras du fromage lorsque les vaches avaient reçu des granulés d'esparcette à la place de granulés de luzerne.

Autres études prévues

A ce jour, tant en Suisse que dans le monde, il n'y a eu que peu d'études sur l'impact des légumineuses contenant des tanins dans l'affouragement du bétail laitier. Agroscope mènera d'autres études pour découvrir comment utiliser de manière optimale ces légumineuses très prometteuses dans la ration. Car il n'y a pas que les effets positifs sur le profil des acides gras qui rendent ces plantes intéressantes, mais aussi la valorisation des protéines dans les rations axées sur le fourrage de prairie.

FRIGGA DOHME-MEIER ET GIUSEPPE BEE, AGROSCOPE, POSIEUX

INFOS UTILES

Pour plus d'informations, <http://legumeplus.eu/> Les essais menés à Agroscope ont été réalisés dans le cadre du projet européen LegumePlus. Ce projet, auquel collaborent six pays européens, étudie les différents domaines liés aux légumineuses, plus particulièrement celles contenant des substances bioactives.

Brèves

Plus de transparence et de qualité pour les vins AOC fribourgeois

A partir du millésime 2016, les étiquettes des bouteilles des vins AOC fribourgeois devront indiquer de manière plus spécifique les cépages et les assemblages. Les critères de désignation «vendanges tardives» et «sélection de grains nobles» ont été précisés dans l'Ordonnance sur la vigne et le vin entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015. De plus, l'édulcoration des vins AOC est interdite. En cela, le canton est plus strict que Berne: l'Ordonnance fédérale sur les boissons alcooliques (OBA) autorise le rajout de moût dans le vin avant sa mise en bouteille depuis le 1^{er} janvier 2014, mais permet des mesures cantonales plus restrictives pour les appellations d'origine contrôlée. Fribourg dispose de deux AOC, l'AOC intercantonale du Vully et celle de Cheyres/Font.

SP-PAC

Une pétition contre les brevets sur le vivant

ProSpecieRara, la Déclaration de Berne et Swissaid s'engagent au sein de la coalition «Pas de brevets sur les semences!» pour empêcher tous brevets sur le vivant. A cette fin, ils ont lancé une pétition pour exercer la pression nécessaire sur le conseil de l'Office européen des brevets et sur les gouvernements des Etats membres. Ils craignent que le droit européen des brevets, qui a également des implications pour la Suisse, permette aux sociétés puissantes de breveter des caractéristiques des plantes et des animaux. Lorsque ces propriétés sont brevetées, les variétés qui les possèdent ne peuvent plus être utilisées pour la sélection. Les variétés conservées actuellement par ProSpecieRara pourraient aussi être concernées et n'être tout soudain plus librement accessibles pour un développement futur. Les trois organisations sont en recherche de fonds et de signatures pour cette campagne. Plus d'information sur <https://www.prospecierara.ch/fr/don3>

SP-AGRI

C'est les temps des pruneaux suisses

La récolte des premiers pruneaux a débuté la semaine 29. Pour les variétés précoces sont attendues environ 1000 tonnes, dont le gros de la cueillette aura lieu les semaines 31 et 32. Les Tegera sont attendus dans la semaine 30, suivis par la deuxième variété principale, la Belle de Cacack. Les quantités des variétés tardives (Fellenberg, par exemple) seront estimées au début du mois d'août. Cette année, les pruneaux à distiller sont estimés à 2500 tonnes.

FRUIT-UNION SUISSE